

PV du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – Académie De Roberval
Séance ordinaire – Rencontre virtuelle TEAMS
22 janvier 2026 18h30

Liste des présents :

Présents :

- Aïmene Kebieche, membre parent, président
- Fériel Touati, membre parent
- Naïma Bentayeb, membre parent
- Caroline Rioux, membre parent
- Benoit Tousignant, membre parent
- Samira El Ouargui, membre parent
- Bruno Laberge, directeur
- Yasser Bouktrane, représentant du conseil des élèves
- Linda Bouhadji, représentante du conseil des élèves

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h36

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

Mme Bentayeb propose l'adoption de l'ordre du jour.

Mme Touati seconde la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de mois de décembre 2025

Mme Rioux propose l'adoption du procès-verbal.

Mme Touati seconde la proposition.

4. Parole au public

Aucun point

5. Mot de la présidence

- Formation des membres du CÉ. Un suivi sera fait par courriel auprès des parents membres afin de compiler le stade de complétion de chaque membre en ce qui concerne la formation obligatoire
- M. Chaput, DGA, responsable des ressources matérielles du CSSDM sera invité à la prochaine rencontre du CÉ au 19 février, l'ODJ sera adapté en fonction afin de dégager du temps pour la rencontre. Un appel à soumettre des questions a été fait. Une demande est transmise de la part du représentant du conseil des élèves afin que la rencontre du 19 février 2026 soit faite en présentiel. Le directeur et les membres présents sont en accord, et les démarches seront entreprises pour ce faire.

6. Mot de la direction

6.1. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'école

- La consultation est menée auprès des membres, en remplissant les éléments du formulaire fourni par le CSSDM. Toutefois, il est soulevé que la construction du questionnaire est parfois imprécise (décalage entre énoncés d'éléments d'évaluation et explications) et que l'exercice peut sembler peu influent et mécanique, plutôt que signifiant. Un commentaire est fait au bas du formulaire (élément 14, Autres éléments d'intérêt) : « Le formulaire n'est pas efficace pour récolter nos opinions. Pour être une véritable consultation, nous proposons de le modifier pour permettre une réelle contribution et refléter la réalité de notre milieu. Les questions sont formulées de façon très orientée et ne comportent pas d'option afin de prioriser les compétences recherchées. Un commentaire semblable a été fait en 2025, mais force est de constater que le formulaire est demeuré inchangé. »

6.2. Temps à chaque matière obligatoire ou à option. Grille-matières 2026-27 (approbation)

- Le directeur présente la grille-matière pour approbation.
- Un commentaire est fait sur les cours d'espagnol de secondaire 3 (courte durée, 1 an seulement) et d'autres éléments linguistiques (latin). Le directeur répond qu'un grand chantier sera fait prochainement avec l'équipe-école au sujet de la composition de la grille-matière. Certains membres font une forte recommandation d'inclure les élèves (actuels et anciens) et les parents dans ce chantier. Le représentant du conseil des élèves souligne le manque de motivation de plusieurs élèves pour les cours d'éducation physique. Le directeur accueille les commentaires et recommandations positivement.

Il est résolu par le conseil d'établissement d'approuver la grille-matière telle que présentée pour 2026-27.

Mme Rioux propose la résolution

Mme Bentayeb seconde la proposition.

6.3. Rencontre parents/ enseignants du 26 février 2026. La rencontre est prévue par Teams, en priorité pour les élèves avec des besoins particuliers. Les modalités de l'an dernier seront reconduites cette année.

7. Mot des représentants du conseil des élèves :

- La proposition d'obtenir des fonds pour des activités au bénéfice des élèves (sorties ou autres), évoqués à la dernière réunion du CÉ, a été très bien accueillie.
- Les élèves désirent décorer le local de classe

8. Mot du représentant au comité de parents du CSSDM

- Une réunion a eu lieu le 16 décembre 2025 (séance ordinaire), M. Tousignant était présent

- Faits saillants :
 - Présence de la direction générale et de son équipe
 - Présentation du PTRDI
 - Sous-comité de consultation a été formé. Ce dernier a échangé pendant le congé des fêtes pour produire un document soulignant les préoccupations du comité de parents sur le PTRDI, en particulier par rapport à certains enjeux des écoles en relocalisation. Le document sera présenté au CP à la prochaine séance (janvier 2026)
 - Projet de résolution pour dénoncer les coupures budgétaires
 - À la suite d'une demande du comité de parents, une résolution pour dénoncer les coupures budgétaires est élaborée (voir Annexe). Celle-ci sera acheminée au comité des parents afin d'être rassemblée avec celles des autres écoles, pour être acheminées au Ministère.

9. Varia
Aucun point

10. Levée de l'assemblée à 20h00. Le prochain CÉ est prévu pour le 19 février 2026.

Annexe

Résolution pour exiger un réinvestissement massif, durable et immédiat dans le réseau de l'éducation publique du Québec

CONSIDÉRANT que la qualité de l'éducation d'aujourd'hui façonne la société, l'économie et la démocratie de demain;

CONSIDÉRANT que la mission première du réseau public d'éducation est d'offrir à chaque élève, peu importe sa réalité, les moyens de réussir et des chances égales;

CONSIDÉRANT l'approche de la campagne électorale provinciale et l'urgence de faire de l'éducation publique un enjeu central;

Considérant que le maintien d'un budget durable et suffisant permet de pérenniser la qualité des services et des apprentissages pour les élèves ainsi que les conditions de travail pour les équipes-écoles;

CONSIDÉRANT les nombreuses coupes budgétaires des dernières décennies;

CONSIDÉRANT que l'annulation ou la réduction de coupes ne constitue pas un réinvestissement, et que maintenir un sous-financement chronique est un choix politique aux conséquences graves pour l'avenir collectif du Québec;

CONSIDÉRANT que le gouvernement a maintenu une part de ses coupures tout en réinjectant un budget conditionnel en éducation;

CONSIDÉRANT l'importance d'un environnement physique adéquat et favorable aux apprentissages et que la qualité du bâtiment actuel de l'Académie de Roberval et des installations ne sont pas en état pour répondre à cet objectif;

CONSIDÉRANT que de nombreux conseils d'établissement à travers la province ont déjà pris une telle résolution;

Le conseil d'établissement de l'Académie de Roberval adopte la présente résolution, afin d'exiger un réinvestissement massif, durable et immédiat dans le réseau de l'éducation publique du Québec. Ce réinvestissement est essentiel pour assurer la viabilité, la prévisibilité et l'amélioration continue du système, et permettre aux établissements, aux centres de services scolaires et au ministère de remplir pleinement leurs missions respectives — au bénéfice de tous les élèves du Québec.